

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

"Coaching en communication avec Réussir"

Article 1 - Organisation du jeu concours

La société **Réussir**, ayant son siège social situé au 1 Rue Léopold Sédar-Senghor, 14460 Colombelles, organise un jeu concours intitulé "**Coaching en communication**", à l'occasion des salons SPACE et SOMMET DE L'ELEVAGE.

Ce jeu concours est accessible en ligne via le site <https://agriagro.fr/concours-space/> et est réservé aux abonnés Réussir.

Article 2 - Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice, ainsi que leurs familles, ascendants et descendants, et toute personne ayant collaboré à l'organisation du jeu.

Pour participer, les conditions suivantes doivent être respectées :

1. Être abonné à au moins un média proposé par Réussir (ex. : 100% numérique, intégrale, couplé).
2. Remplir le formulaire de participation disponible sur le site internet du jeu, ou sur le stand de Réussir en renseignant les informations obligatoires (nom, prénom, adresse email, etc.) et en acceptant que mes données soient utilisées dans le cadre du jeu concours et pour les offres d'abonnements.
3. Une seule participation par personne sera acceptée.

Toute participation incomplète ou non conforme au présent règlement sera considérée comme nulle.

Article 3 - Modalités de participation

Les participants doivent se rendre sur le site <https://agriagro.fr/concours-space/>, remplir le formulaire de participation en ligne et valider leur inscription.

L'inscription est ouverte à partir de 01:00 le 09/09/2024 et se termine le 22/09 à 00:00 dans le cadre du SPACE et à partir de 01:00 le 23/09/2024 et se termine le 06/10 à 00:00 dans le cadre du SOMMET DE L'ELEVAGE.

Article 4 - Désignation des gagnants

Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire durant la semaine 39 de l'année en cours dans le cadre du SPACE, et la semaine du 41 pour le Sommet de l'Élevage. Ce tirage sera réalisé par un logiciel garantissant l'impartialité et la transparence de la procédure.

4 gagnants seront désignés à l'issue de ce tirage au sort pour le SPACE et 4 autres pour le Sommet de l'Élevage.

Article 5 - Description du gain

Le gagnant remportera un **coaching en communication** d'une valeur de 1 200 euros, offert par Réussir. Ce coaching inclut :

- **3 sessions collectives de 2 heures chacune** en visioconférence. Durant ces sessions, le gagnant apprendra :
 - Les étapes clés pour adopter une communication efficace.
 - Les outils simples et pratiques pour recruter et fidéliser des clients.
 - Les canaux de vente les plus pertinents pour augmenter ses ventes.
- **1 session individuelle de 1 heure** en visioconférence. Cette session permettra au gagnant de repartir avec un plan d'action concret et personnalisé, adapté à son activité.

Le coaching sera dispensé par Louise Lesparre, experte en communication sélectionnée par la société Réussir, et se déroulera à des dates définies en concertation avec le gagnant.

Le gain ne pourra en aucun cas être échangé contre sa valeur en argent, ni remplacé ou modifié à la demande du gagnant.

Article 6 - Remise du gain

Le gagnant sera informé par email et/ou téléphone dans les 7 jours suivants le tirage au sort. Si le gagnant ne répond pas dans un délai de 7 jours après la première prise de contact, il sera considéré comme ayant renoncé à son gain, qui sera attribué à un autre participant par tirage au sort.

Le coaching sera organisé en fonction des disponibilités du gagnant et des intervenants, sous un délai maximum de 3 mois après la notification du gain.

Article 7 - Données personnelles

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce jeu concours sont nécessaires à la gestion du concours. Elles seront utilisées par la société Réussir pour le bon déroulement du jeu et pour contacter le gagnant. En participant à ce jeu concours, vous acceptez la collecte et le traitement de vos données professionnelles conformément à notre politique de confidentialité. Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par REUSSIR et sont nécessaires à l'organisation du jeu concours. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en contactant dpo@reussir.fr.

Article 8 - Responsabilité

La société Réussir ne saurait être tenue pour responsable en cas de :

- Dysfonctionnement du réseau Internet, empêchant l'accès ou le bon déroulement du jeu.
- Problèmes techniques indépendants de sa volonté perturbant le bon déroulement du tirage au sort.
- Retard ou non-réception de l'email de notification du gain par le gagnant.

Article 9 - Acceptation du règlement

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement sans possibilité de réclamation concernant les résultats ou les modalités du jeu.

Le règlement complet est disponible par email sur demande pendant toute la durée du concours.

Article 10 - Droit applicable et litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement, et après une tentative de règlement amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Caen.